

N°33
JUN 2021

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

CINÉMA

SPORT

ENVIRONNEMENT

MUSIQUE

DANSE

CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

S'OUVRIR
AU MONDE !

ÉDUCATION

En complémentarité avec l'État et les communes, la CCMP a depuis longtemps structuré des partenariats avec le corps enseignant, le monde culturel, le milieu sportif ou encore la société civile. En recrutant des intervenants spécialisés en sport ou en culture pour les écoles élémentaires, en créant et soutenant une école de musique et de danse à rayonnement départemental, en soutenant financièrement les actions de l'ULM et du Théâtre Allégo à destination des élèves des écoles élémentaires, la CCMP a toujours mis l'éducation au cœur de son projet de territoire.

Toutefois, il nous est toujours possible d'aller plus loin. D'une part, l'accès aux équipements représente un coût financier important pour les communes, particulièrement les plus petites et les plus éloignées : c'est pourquoi j'ai souhaité que soit étudiée la possibilité que la CCMP finance tout ou partie du transport des élèves des écoles élémentaires lorsqu'il s'inscrit dans un projet pédagogique identifié. Demain, l'ensemble des équipements sportifs communautaires ou culturels doivent être disponibles pour développer l'apprentissage de nos jeunes administrés. D'autre part, je souhaite que notre territoire soit labellisé et que nos efforts et nos investissements soient mieux reconnus. Nous devons, avec l'État ainsi que les structures privées ou associatives, consolider nos liens et imaginer ensemble de nouveaux projets.

Aujourd'hui, de nombreux champs sont déjà couverts par nos actions : petite enfance, périscolaire, EHPAD... Nous devons donc faire en sorte que le lien intergénérationnel, interfamilial, entre quartiers et entre communes, ou encore avec des personnes handicapées, puisse se créer autour de l'art et du sport et générer toujours plus de « vivre ensemble ». Peut-on rêver plus bel objectif pour promouvoir la Côte d'Azur de demain ?



Caroline Terrier

Présidente de la CCMP

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON, ST-MAURICE-
DE-BEYNOST, THIL, TRAMOYES

CCMP
COMMUNAUTÉ
DES COMMUNES
MIRIBEL • PLETOU

1820, Grande rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

FSC
FOREST
STEWARDSHIP
COUNCIL

Directeur de la publication : Caroline Terrier
Rédacteur en chef : Sébastien Bénétière
Conception-rédaction / création et mise en page : J'articule
Images / illustrations : CCMP, L. Dakhli, M. Masson, iStock, Freepik
Impression : ICA Courand, en 10 500 exemplaires
sur papier FSC

Prochaine parution : décembre 2021
Dépôt légal en cours

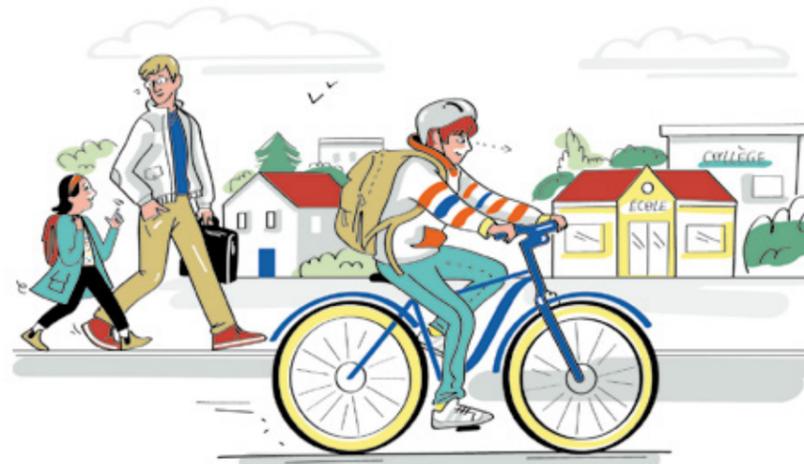
DES ACTIONS SONT-ELLES PRÉVUES POUR ENCOURAGER L'UTILISATION DU VÉLO OU DES TRANSPORTS EN COMMUN CHEZ LES ENFANTS ?

Vous avez raison, il est essentiel de donner aux jeunes générations le réflexe des modes doux pour leurs déplacements. La CCMP en est bien consciente : elle rejoint justement le programme MOBY (validé par le ministère de la Transition écologique) pour aider les établissements scolaires à développer leurs pratiques d'écomobilité ! Concrètement, il s'agit d'encourager la marche, le vélo, la trottinette, les transports en commun ou le covoiturage pour les trajets domicile-école et pendant le temps scolaire. Cela concerne aussi bien les élèves et leurs parents que les enseignants et le personnel scolaire dans son ensemble.

Sur notre territoire, les écoles élémentaires de Neyron, Thil, Tramoies et Beynost se sont déjà portées volontaires pour intégrer le dispositif MOBY dès la rentrée 2021/2022. **Pour les aider à mener à bien leurs actions d'écomobilité, la CCMP a débloqué au total un budget de 20 000 à 35 000 € pour les écoles élémentaires, et jusqu'à 45 000 € pour les collèges et lycées.**

➔ Pour en savoir plus sur le dispositif MOBY, n'hésitez pas à jeter un œil à leur site web : www.moby-ecomobilite.fr

➔ Pour découvrir toutes les initiatives mises en place par la CCMP en faveur d'une mobilité plus responsable, rendez-vous sur : www.cotiere-mobilite.com



JE SOUHAITE RÉDUIRE MES DÉCHETS MAIS J'AI BESOIN D'AIDE...

Rassurez-vous, vous n'êtes pas seul !

S'il n'est pas toujours facile de changer ses habitudes et d'acquérir le matériel nécessaire, la CCMP a mis en place plusieurs dispositifs pour vous aider à passer le cap.

COMPOSTEURS ET LOMBRICOMPOSTEURS

Pour les premiers, la CCMP organise une vente à tarifs préférentiels (30 € pour un composteur de 300 L) ; pour les seconds, une aide jusqu'à 80 % du prix d'achat vous est proposée (avec un plafond fixé à 70 €). Dans les deux cas, il s'agit de dispositifs très efficaces pour ne pas jeter à la poubelle vos déchets organiques !

BROYEURS POUR LES DÉCHETS VERTS

Parfaits pour réduire le volume de vos déchets, créer votre propre paillage ou compost, ou simplement éviter les allers-retours à la déchèterie. La CCMP subventionne la location d'un broyeur jusqu'à 60 €/jour (pour une durée maximum de 2 jours) ou bien vous permet d'en acquérir un de façon permanente en subventionnant à hauteur de 40 % votre achat (plafond fixé à 400 €).

COUCHES LAVABLES

La CCMP vous fournit un kit à essayer pendant 1 mois afin de vérifier si c'est une solution qui vous convient (les statistiques montrent que les couches des enfants de moins de 2 ans représentent 40 % des déchets d'une famille !). Conquis ?

Pour l'acquisition d'un kit de 12 couches, vous pouvez bénéficier d'une aide financière plafonnée à 250 €.

➔ Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur : www.environnement.cc-miribel.fr

ANNE-EMMANUELLE COLIN

Conseillère
pédagogique
de circonscription EPS

SPORT

APPRENDRE

CITOYENNETÉ

MURIEL BLOUD

Directrice
du Théâtre Allégo

ÉGALITÉ

DÉCOUVRIR

CULTURE

ISABELLE VINET

Directrice
de l'école publique
Robert Doisneau
à Tramoyes

Regards croisés sur une éducation ouverte sur le monde

Lire, écrire, compter : l'école est bien sûr le lieu privilégié pour maîtriser ces fondamentaux, indispensables tout au long de la vie. Mais les acteurs éducatifs en sont persuadés, et la CCMP aussi, l'école constitue aussi pour les plus jeunes l'opportunité de s'éveiller au monde qui les entoure. Dans les coulisses, tout le monde s'organise pour donner à chacun une éducation riche et citoyenne...

L'éducation ne se limite pas qu'aux savoirs académiques... Comment cela se traduit concrètement pour les élèves du territoire ?

Isabelle Vinet Nous menons régulièrement ce qu'on appelle des « actions éducatives ». Ce sont d'abord une mise en pratique des apprentissages fondamentaux : quand nous organisons une randonnée, les enfants doivent lire une carte, calculer des distances, écrire des comptes-rendus de ce qu'ils ont observé... Mais c'est aussi une ouverture au monde, à la citoyenneté ! Comme quand nous recevons une ambassadrice du tri de la CCMP pour les sensibiliser au recyclage.

Muriel Bioud Dans mon domaine, le théâtre, nous allons contribuer à leur éveil culturel, aborder la confiance en soi, le rapport aux autres... Tout au long de l'année, nous avons mené le projet « Je danse comme je suis » avec 8 classes du territoire. Il s'agissait d'une série d'ateliers autour de la danse et du corps, animés par une compagnie professionnelle : les enfants ont pu s'essayer au slam, une discipline parfaite pour travailler la prise de parole !

Anne-Emmanuelle Colin Ce dont on se rend compte, c'est qu'il y a vraiment de nombreuses possibilités d'actions sur le territoire. Grâce à notre environnement, d'une part : les classes « fleuve Rhône » ont pu, par exemple, faire des sorties au parc de Miribel Jonage pour découvrir le patrimoine naturel local. D'autre part, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur les IMS* et les ETAPS*, des agents territoriaux embauchés par la CCMP pour permettre de mener à bien ces projets.

La CCMP envisage de mettre en place un Projet Éducatif de Territoire (PEdT) : de quoi s'agit-il ?

I.V. Un PEdT coordonne toutes les actions éducatives réalisées à l'échelle d'une commune voire d'une intercommunalité. Il permet de fixer des objectifs et des projets communs avec tous les éducateurs, au sens large : le personnel scolaire mais aussi les acteurs culturels et sportifs, les associations, les familles... À Tramoyes, il est présenté en juin pour une mise en œuvre à la rentrée 2021, on a très hâte !

A-E.C. C'est une très bonne initiative car, de mon retour d'expérience, l'intercommunalité est une bonne échelle pour mettre en place un PEdT. Cela permet d'avoir un parcours éducatif de qualité et qui soit vraiment en lien avec les opportunités et les besoins locaux. En plus, ici, les acteurs se connaissent déjà, les équipes sont stables : ça contribuerait de manière significative à son bon déploiement.

En quoi est-ce important de développer des actions éducatives de manière collective ? Quel est le bénéfice pour les élèves ?

M.B. Avec le Théâtre Allégo, cela fait déjà plusieurs années que nous travaillons avec certains acteurs éducatifs du territoire pour monter des projets. Mais si on veut aller plus loin, mener des actions plus ambitieuses, il est important que l'on s'y mette tous ensemble ! D'où l'intérêt d'un PEdT, qui permet de rassembler tout le monde autour de la table.

A-E.C. Les actions éducatives représentent un enjeu important pour les élèves, parce qu'elles sont essentielles pour redonner un peu d'équité entre tous les enfants. Sans, certains n'auraient pas les moyens financiers, sociaux ou culturels d'ouvrir leur horizon. L'égalité des chances est un des socles de l'école en France, il ne faut pas l'oublier, et le travail collaboratif mené dans le cadre du PEdT est le meilleur moyen de garantir la cohérence et la pertinence des actions que nous menons dans ce but.

Selon vous, quels sont les sujets à travailler à l'avenir ?

A-E.C. Il faut pouvoir gérer les disparités sur le territoire : les besoins ne sont pas les mêmes entre une commune qui a juste quelques classes et une autre qui a 5 écoles... Il faut réussir à donner les mêmes opportunités à tout le monde et ce n'est pas une tâche facile.

M.B. Tout le monde réalise aussi que le transport reste encore souvent le nerf de la guerre ! Beaucoup de projets sont tout simplement impossibles à monter s'il n'y a pas de solution pour les déplacements, mais ça a un coût. Et les écoles ou les parents ne peuvent pas à chaque fois financer la location d'un bus.

I.V. J'espère réaliser plus d'actions tournées vers les sciences. Il y a beaucoup d'expériences très intéressantes à mener avec les enfants, mais cela demande souvent d'avoir des encadrants avec des compétences spécifiques et du matériel particulier, même pour des sujets simples... On se rend compte cependant qu'on est très chanceux, car la CCMP nous soutient beaucoup dans la mise en place de nos projets, que ce soit financièrement ou en mettant des agents à notre disposition. Sans, nous n'aurions jamais pu construire autant de projets, et pas de projets aussi poussés !

VOTRE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE ÉVOLUE

Le travail de mise en réseau des 6 bibliothèques du territoire, initié par la CCMP, se concrétise ! Que ce soient pour les usagers ou pour les agents, de nombreuses nouveautés seront déployées début juin pour vous offrir des services plus adaptés et une offre toujours plus variée. On vous montre ?

UN SITE WEB COMMUN POUR LE RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

www.bibliotheques-ccmp.fr



Moderne et surtout pratique, vous pouvez désormais accéder en ligne à tout un ensemble de fonctionnalités pour gérer facilement vos emprunts, suivre les nouvelles du réseau et les événements organisés... Tout ce dont vous avez besoin est rassemblé à un seul endroit !

⇒ CATALOGUE VIRTUEL

Pour découvrir tous les documents empruntables dans les 6 bibliothèques... mais aussi dans l'ensemble du département, grâce au partenariat noué entre la CCMP et la Direction de la Lecture Publique du Conseil départemental de l'Ain.

⇒ RÉSERVATION ET PROLONGATION À DISTANCE

Vous avez trouvé votre bonheur dans le catalogue virtuel ? Parfait, il ne vous reste plus qu'à le réserver en quelques clics et à venir le récupérer dans la bibliothèque la plus proche de chez vous. Attention, l'emprunt n'est possible que si vous êtes abonné au réseau ! Depuis votre Espace Lecteur, vous pouvez aussi prolonger vos emprunts et garder un œil sur toutes vos dates de rendu.

⇒ AGENDA DU RÉSEAU

Pour vous tenir informé de tous les événements proposés, aux enfants comme aux adultes : concours littéraires, séances de contes, clubs lecture, expositions, rencontres avec les auteurs... Pour rappel, les animations sont gratuites et ouvertes à tous (même sans être abonné).



UNE CARTE D'ABONNÉ UNIQUE

Quelle que soit la bibliothèque où vous aimez vous rendre, votre nouvelle carte vous permet d'emprunter dans tous les établissements du réseau de lecture publique de la CCMP.

Au-delà du design, le plus grand changement réside aussi dans l'instauration d'un tarif unique pour tous les habitants : **15 € par an** (gratuit pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants de moins de 26 ans et les bénéficiaires de minima sociaux). Le résultat de la mise en réseau des différentes bibliothèques municipales et du partenariat signé avec la Direction de la Lecture Publique du Conseil départemental de l'Ain, pour vous proposer un prix aussi accessible que possible.

➤➤➤ VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT ?

Peut-être que toutes ces nouveautés vous auront donné envie ! 2 possibilités :

- soit vous rendre directement en bibliothèque pour remplir votre fiche d'inscription, régler votre cotisation et récupérer votre carte abonné ;
- soit vous préinscrire sur le site du réseau www.bibliotheques-ccmp.fr puis passer en bibliothèque pour votre cotisation et votre carte.

✖ DANS LES COULISSES, IL Y A AUSSI DU CHANGEMENT...

Mettre en commun les catalogues des 6 bibliothèques du territoire, notamment pour les partager sur le site web du réseau, a nécessité de fortes évolutions pour les agents. Un nouveau logiciel a notamment dû être déployé pour la gestion des documents et les bibliothèques les plus modestes, encore adeptes du papier, ont dû complètement s'informatiser.

Qui dit changement de logiciel dit également formation, pour rendre autonomes les bénévoles qui constituent l'essentiel du personnel dans nos bibliothèques. Un grand merci à eux pour leur temps et leur volonté d'apprendre, qui permet de mettre en place de nouveaux services pour les usagers !

PENSEZ À LA NAVETTE !

Le saviez-vous ? Vous pouvez réserver tous les documents qui vous intéressent dans la bibliothèque la plus proche de chez vous, même s'ils sont proposés dans une autre commune. Une navette se charge d'assurer le transport des documents au sein du réseau et vous évite de vous déplacer vous-même à travers le territoire.



6 BIBLIOTHÈQUES
(Beynost, Miribel, Neyron, Saint-Maurice-de-Beynost, Thil, Tramoyes)

2 AGENTS
60 BÉNÉVOLES

2 400 LECTEURS

+ DE 35 000

DOCUMENTS (livres, BD, magazines...)

40 000 €

D'INVESTISSEMENTS pour la modernisation du réseau, dont 17 000 € de subvention du Département et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes



Bassin du Molliet à Neyron

La CCMP MOBILISÉE POUR LA GESTION DE L'EAU

La moitié des Thilois désormais raccordables au réseau d'assainissement collectif

Suite aux travaux réalisés pendant 2 ans et demi, les habitants concernés peuvent désormais effectuer leur demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif en retournant à la CCMP le formulaire distribué (et aussi disponible sur le site Internet de la CCMP).
Montant total des travaux : 4 225 854 € TTC, dont 900 000 € de subventions de l'Agence de l'Eau Méditerranée Corse et 830 000 € du département de l'Ain.

Un réseau d'eau potable préservé

Afin de garantir la qualité de l'eau potable, la CCMP réalisera chaque année des travaux de renouvellement des canalisations du réseau. En mars 2021, ce sont ainsi 460 m de conduites qui ont été renouvelées à Saint-Maurice-de-Beynost, puis 600 m à Beynost en mai. **Coût total des travaux : 470 000 € dont 202 000 € de subventions de l'Agence de l'Eau Méditerranée Corse.**

Protection contre les crues torrentielles : fin des travaux au bassin du Molliet à Neyron

L'ensablement du bassin de rétention du Molliet nécessitait d'entreprendre des travaux de curage pour assurer son bon fonctionnement dans la prévention des risques d'inondation. Les berges ont également été renforcées : techniques d'enrochement et d'engazonnement, installation de tapis de fibre de coco... Après 6 mois de travaux, les habitations en aval sont protégées et, dans les prochains mois, la totalité de l'aire de jeu de Neyron sera de nouveau accessible ! **Ces travaux de restructuration sont estimés à 80 000 € TTC.**

D'autres travaux à venir en 2021 ?

À Miribel
Des interventions sont programmées de part et d'autre de la voie SNCF pour l'entretien du réseau d'eau potable et d'assainissement.

À Beynost
Les canalisations situées chemin des Bottes, chemin des Roches et chemin du Pont seront progressivement renouvelées et renforcées.

Et le prix de l'eau ?

La CCMP maintient pour 2021 les mêmes tarifs que ceux de 2019, tant pour la part eau potable que pour la part assainissement. Seul le tarif délégataire, le cas échéant, évolue cette année.

Afin d'exercer au mieux la compétence eau potable et assainissement collectif, qu'elle a en charge depuis le 1^{er} janvier 2020, la CCMP prévoit d'investir 25 millions d'euros sur les 10 prochaines années : mise aux normes des installations, construction d'une nouvelle station d'épuration... Mais de nombreux chantiers sont déjà achevés !

EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE DE Miribel

Soucieuse de la sécurité de chacun, la CCMP mène depuis plusieurs années une politique volontariste pour donner aux forces de l'ordre les moyens de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions : mutualisation de matériel, création d'un Centre de Supervision Urbain intercommunal... Prochain projet d'envergure, agrandir et moderniser la caserne de gendarmerie à Miribel !

POURQUOI UNE EXTENSION ?

Construite en 2009 par la CCMP, la gendarmerie de Miribel a vu ses effectifs augmenter au fil des années pour faire face à la croissance démographique et au développement de nouvelles missions. Afin de garantir, notamment, les possibilités de logement de nos gendarmes, pas le choix : la caserne actuelle nécessite d'être agrandie !

Au programme

7 nouveaux logements, qui s'ajoutent aux 25 existants.

1 logement dit « réversible » pour l'hébergement des gendarmes adjoints volontaires.

1 local de service supplémentaire.

QUEL CALENDRIER ?

De l'acquisition du terrain à la réalisation des travaux, en passant par les différentes phases d'appel d'offre et la conception des locaux, l'**extension de la caserne devrait être effective à l'horizon 2026/2027.**

QUELLE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA PART DE LA CCMP ?

Face à la pénurie de foncier sur le secteur, la CCMP a su faire preuve de réactivité en préemptant un terrain mis à la vente et ainsi disposer des surfaces nécessaires à ce projet. **Coût de l'acquisition : 2 730 000 € HT.** L'enveloppe financière des travaux sera ajustée en fonction des orientations données au projet, toutes les options devant être étudiées : démolition de l'ancienne entreprise située sur ce tènement, réutilisation des locaux pour en faire des bureaux, extension ou construction de nouveaux logements...

En contrepartie de cet effort financier important, le ministère de l'Intérieur s'engage à payer des loyers pour l'hébergement des gendarmes, amortissant en partie le coût à la charge de la collectivité.



SPORT

AIN SUD FOOT

CHANGEMENT DE TERRAIN



En 2005, la CCMP optait pour la création d'un terrain synthétique au Forum des Sports, destiné aux entraînements et aux matchs des plus jeunes joueurs d'Ain Sud Foot... Un choix judicieux et très économique puisque ce revêtement sera resté en place pendant 15 ans, malgré une utilisation intensive ! Après toutes ces années de bons et loyaux services, il cède maintenant sa place à un

nouveau terrain en liège, plus confortable pour les sportifs et plus naturel que les gravats en caoutchouc utilisés jusqu'à présent – dans la lignée des engagements de la CCMP pour l'environnement. Pas moins de 600 enfants pourront en profiter à la reprise de la saison sportive.

→ **Coût des travaux : 660 000 € HT, dont 102 746 € de subvention du Département.**

VOIRIE

FIN DES TRAVAUX À LA MONTÉE NEUVE

D'importants changements ont été réalisés à Neyron pour sécuriser la RD71h et la rendre plus accessible : pose de coussins berlinois et création d'une zone 30 pour ralentir la vitesse des véhicules, mise en place d'un trottoir aux normes PMR... La voie a également été modifiée pour faciliter le passage des bus Colibri, qui permettront de relier le haut au bas de la commune et de desservir le futur gymnase La Chanal ainsi que le centre Romans Ferrari.



654 163 € TTC
ENGAGÉS PAR LA CCMP

CULTURE

OÙ EN EST LE PROJET DE COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE ?

Ça avance, ça avance ! Après avoir retenu 3 candidats, la CCMP se concerte en ce moment même pour sélectionner le cabinet d'architecture qui se chargera de penser les différents équipements : 5 salles ouvertes toute l'année, un restaurant et sa terrasse extérieure. La désignation officielle sera faite durant l'été et les premières images du projet pourront vous être présentées dans le prochain numéro.

→ **POUR RAPPEL**

Désignation du cabinet d'architecture : été 2021

Début des travaux : juin 2022

Choix des exploitants du cinéma et du restaurant : 1^{er} trimestre 2023

Ouverture au public : décembre 2023



ÉCONOMIE

AÉROPORTS DE LYON

RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DE COOPÉRATION



C'est la 3^{ème} fois depuis 2011 que la CCMP renouvelle son partenariat avec les Aéroports de Lyon, aux côtés de 5 autres intercommunalités. Valable pour la période 2021-2025, cette charte a pour objectif principal de développer des actions communes

et l'échange d'informations entre les signataires, sur des thématiques aussi essentielles que l'emploi, la mobilité ou encore l'environnement. Une démarche supplémentaire de la part de la CCMP en faveur de l'attractivité économique du territoire et de la qualité de vie !

ENVIRONNEMENT

CCMP RÉNOV+ VOUS AIDE À FINANCER VOS TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE

Indispensable pour réduire les déperditions de chaleur et votre facture d'énergie, l'isolation est souvent la première étape quand vous entamez la rénovation énergétique de votre logement. Le service CCMP Rénov+ vous permettait déjà de bénéficier de conseils personnalisés sur les travaux à engager et les possibilités de financement, il va aujourd'hui plus loin avec la mise en place d'une aide directe, destinée aux propriétaires occupants : jusqu'à 1 500 € de subvention, dans la limite de 80 % du montant total des travaux éligibles. Elle provient pour moitié de la CCMP, pour moitié de la région Auvergne Rhône-Alpes.

VÉRIFIEZ LES CONDITIONS ET VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR WWW.ENVIRONNEMENT.CC-MIRIBEL.FR

Pour plus de renseignements, contactez l'Agence Locale de l'Énergie de l'Ain (ALEC 01) par téléphone au 04 74 14 71 49.



SOLIDARITÉ

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

Il arrivera sur notre territoire dès septembre 2021 ! Sa mission ? Vous aider à gagner en autonomie dans toutes les démarches en ligne utiles au quotidien : consulter vos comptes, contacter les administrations, prendre des rendez-vous à distance, mais aussi utiliser les réseaux sociaux ou protéger vos données personnelles.

En attendant l'ouverture de la future Maison France Services à Miribel, au printemps 2022, vous pourrez rencontrer le conseiller numérique dans différents lieux près de chez vous, notamment les mairies, les bibliothèques, les centres sociaux, les maisons de retraite et les EHPAD...

Plus d'informations très bientôt !

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS

REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

DES AMÉNAGEMENTS AMBITIEUX POUR LE TERRITOIRE !

Qu'ils soient nouveaux ou déjà engagés, les projets poursuivis par la CCMP s'inscrivent dans la continuité des engagements pris lors du précédent mandat : soutenir le développement du territoire et continuer d'améliorer notre cadre de vie au quotidien !



PPI 2021-2026

- ✓ Plus de **50 projets** au programme !
- ✓ **58 millions d'€** d'investissements au total.
- ✓ **19 millions d'€** attendus de subventions publiques ou de co-financement (État, Région, Département).

CULTURE/ ÉDUCATION

Construction du cinéma de la Côtère et réaménagement du Forum des Sports

12 millions d'€

PRÉVENTION

Acquisition du foncier pour l'extension de la caserne de gendarmerie

2,7 millions d'€

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE (BUDGET ANNEXE)

Nouvelle station d'épuration à Saint-Maurice-de-Beynost

6,8 millions d'€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Études pour le développement de nouvelles zones artisanales à Tramoyes et Neyron-le-Haut

150 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Construction du complexe de BMX

1,5 millions d'€

Rénovation des équipements existants (gymnases communautaires, terrains d'Ain Sud Foot, Lilô...)

1,4 millions d'€

Construction et aménagement du gymnase La Chanal

8,1 millions d'€

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Lutte contre les pluies torrentielles

2,2 millions d'€

Restauration du canal de Miribel

7,7 millions d'€

VOIRIE

Réaménagement de l'entrée de la porte 5

1,3 million d'€

Réaménagement du chemin des Batterses à Saint-Maurice-de-Beynost

1 million d'€

MOBILITÉ

Prolongement du linéaire « modes doux » à Neyron et Thil - Aménagement du chemin de halage sur Neyron (Anneau Bleu)

500 000 €

Création d'une passerelle « modes doux » jusqu'au Grand Parc de Miribel Jonage

2,4 millions d'€

SOLIDARITÉ

Création d'une Maison France Services à Miribel

150 000 €

PROJET PHILIPS

Création d'une déchèterie/ressourcerie - Déménagement du siège de la CCMP - Création des centres techniques municipaux et intercommunaux

13,5 millions d'€

À quoi ça sert, un PPI ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) répond à 2 objectifs majeurs :

- Anticiper et planifier des projets d'envergure sur plusieurs années, pour garder une vision à long terme des investissements à réaliser et donc les piloter plus efficacement !
- Favoriser la transparence budgétaire à laquelle sont soumises toutes les collectivités territoriales.

LOGEMENT

Actions dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2021-2026

2,2 millions d'€

ENVIRONNEMENT

Actions dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)

400 000 €



FIN DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AMD



AVRIL 2021 FIN DES TRAVAUX | 320 M² AU TOTAL | MIRIBEL

Les nouveaux locaux sont enfin là ! Plus adaptés pour accueillir les quelques 650 élèves, leurs parents et leurs professeurs, ils comportent des salles de cours individuel supplémentaires, des espaces dédiés à l'éveil musical et à la danse, aux percussions... L'auditorium s'est également agrandi pour assurer un meilleur confort d'écoute lors des prestations de l'école. **Le montant final des travaux s'élève à 1 600 000 € TTC, dont 45 000 € de subvention de l'État, 192 000 € de la Région et 218 027 € du Département.**

FORMATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Organisée pour des professionnels socioéducatifs, de la santé et de la petite enfance, ainsi que pour des membres des forces de l'ordre, des élus et des agents de la CCMP, cette formation a été marquée par une intervention de la psychologue de l'AVEMA sur les violences conjugales ainsi que par la présentation de la mallette « Violences intrafamiliales » : un nouvel outil développé pour répondre aux objectifs du CISPD de la CCMP et aider à la prise en charge des victimes.

28 JANVIER

30 PARTICIPANTS

MIRIBEL

CHANTIERS GRAPH INTERCO

3 nouvelles fresques ornent les vestiaires des gymnases Louis Armstrong à Beynost et Saint-Martin à Miribel. Elles ont été réalisées par des jeunes de 14 à 17 ans avec le collectif La Couleure, dans le cadre des chantiers Graph Interco, projet mené par la CCMP en partenariat avec les acteurs jeunesse et co-financé par l'État et le Département. L'objectif ? Leur permettre de financer des projets collectifs tout en contribuant à embellir des murs précédemment dégradés. 5 autres fresques seront réalisées au cours de l'année !



JUILLET 2020/JANVIER 2021

3 FRESQUES

15 PARTICIPANTS

UN
NOUVEAU
COMPLEXE
POUR VOIR
PLUS
GRAND !

THIERRY DUPONT

Président du Club
Beynost BMX
La Côtière

LE CLUB BEYNOST BMX LA CÔTIÈRE

•
13^{ème} club
français de BMX

•
Vice-champion
de France de
DN2 en 2017

•
206 adhérents
en 2021

•
15 000 € de
subventions de
la CCMP en
2021

•
Un futur
complexe à
1,5 millions d'€

Depuis son existence, le club de BMX de La Côtière a eu l'occasion d'accueillir de beaux évènements et affiche un beau palmarès...

En effet ! Nous disposons d'une équipe de division nationale 2 qui a été championne de France en 2011 et vice-championne en 2017. Notre coach, Thibault Dupont, est un vice-champion de France et d'Europe en BMX Cruiser, et il est arrivé 3^{ème} au Championnat du Monde de 2019. Le club a également accueilli 2 manches de coupes de France à Beynost, en 2004 et 2011, et nous côtoyons régulièrement de grands noms comme Christophe Boul, Baptiste David, Mathieu Jacquier... Des champions d'Europe et du Monde ! Tout ceci n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de la CCMP, du Département de l'Ain et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Un nouveau complexe est en préparation pour le club : comment est né le projet ?

Il remonte à plus de 10 ans. En effet, notre piste actuelle est située sur un terrain privé, que nous louons et qui ne nous permet plus aujourd'hui de poursuivre notre développement : nous n'avons pas la possibilité de construire, de stocker notre matériel comme nous le voudrions... Le nouveau complexe va être construit à Thil, sur 2 terrains de presque 6 hectares, acquis par la CCMP. Il comprendra une piste de BMX moderne, bien sûr, mais aussi des vestiaires, une salle de musculation, un local de stockage, des places de parking permanentes... Ça nous permettra de nous entraîner et de recevoir dans d'excellentes conditions, car nous ambitionnons d'accueillir des compétitions d'envergure nationale et européenne ! Le stade devrait être accessible à partir de septembre 2022.

Malgré la crise sanitaire, le club a-t-il réussi à maintenir son activité ?

Nous avons été contraints de tout arrêter durant le premier confinement et nous nous sommes adaptés en proposant des vidéos destinées aux enfants. La reprise des entraînements s'est faite à partir de juin 2020 et nous sommes restés exceptionnellement ouverts durant tout l'été. Depuis décembre 2020, nous assurons la continuité des entraînements tout en prenant en compte la contrainte du couvre-feu. Pour que tout le monde puisse s'entraîner, nous restons ouverts 7 jours sur 7. Grâce à cette réorganisation, nous avons réussi à maintenir le nombre d'adhérents. Du côté des compétitions, il n'y en a pas eu en 2020 mais nous espérons toujours pouvoir en organiser une en septembre 2021... On a hâte !